

L'État fait la guerre à la liberté

6 novembre 2015 / par kempf



L'État menace la pérennité de *Mediapart* et d'*Arrêt sur images*. La liberté est en cause, il faut soutenir ces médias.

Il y a quelque chose de fascinant dans le spectacle de la ténacité avec laquelle ce gouvernement s'enfonce toujours plus dans la médiocrité venimeuse. Il n'est pas de jour où il ne témoigne de sa soumission aux puissances d'argent. Et, plus il agite les mots nobles, plus c'est pour trahir leur sens réel. Il parle de démocratie en instaurant [une loi sur la surveillance généralisée](#). Il

prétend que faire l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes serait cohérent avec l'objectif de la COP 21. Et il va louant la liberté de la presse en assommant les médias libérés de la tutelle des milliardaires.

Jeudi 5 novembre, nous avons appris avec stupéfaction que *Médiapart* et *Arrêt sur images* étaient sommés de payer une somme considérable au fisc. Plus de 4 millions d'euros pour l'un, 540.000 euros pour l'autre. À peu près toute leur trésorerie. Suffisamment pour les mettre, tout simplement, en danger.

Ils vous expliquent en détail de quoi il s'agit, [ici Edwy Plenel, de *Médiapart*](#) et [là Daniel Schneidermann, d'*Arrêt sur images*](#).

Résumons. Depuis longtemps, la presse bénéficie d'un taux réduit de TVA de 2,1 %. La raison en est que l'on considère qu'il est d'intérêt public dans une démocratie de faciliter la vie d'une presse diversifiée. Or, en vertu d'une loi ancienne adoptée avant l'arrivée d'Internet, les médias numériques ne bénéficient pas de cette libéralité. Selon l'administration fiscale française, ils doivent payer le taux normal de TVA de 20 %.

Depuis des années, *Médiapart*, *Arrêt sur images* et d'autres médias moins connus, ainsi que le SPIIL (Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne) contestent cette interprétation : pourquoi un traitement différencié alors qu'à l'évidence - reconnue par une loi de 2014 -, il n'y a pas de raison de distinguer les deux presses ? Ce n'est pas le support matériel qui compte, papier ou Internet, mais la démarche journalistique.

L'administration fiscale, cependant, ne veut rien entendre : elle réclame les arriérés de TVA pour la période précédant la loi de 2014. Et le fait avec, évidemment, l'aval de son ministre de tutelle, donc du gouvernement.

Cet oukase est d'autant plus choquant que les médias imprimé de grande audience, qui sont presque tous aux mains des milliardaires et autres millionnaires, continuent de recevoir d'abondantes subventions ([voir ici la liste des aides à la presse en 2014](#)).

Soutenir la liberté, sans hésiter

À court terme, il n'y a qu'une chose à faire : soutenir les deux titres menacés par l'État. *Reporterre* lui-même, en accès libre, sans publicité, sans propriétaire, n'est pas bien grand. Et pour tout vous dire, on méditait de vous rappeler qu'il faut soutenir le quotidien de l'écologie, **qui dépend largement des dons des lecteurs.**

Mais aujourd'hui, nous vous demandons de soutenir *Mediapart* et *Arrêt sur images* : nous ne sommes pas toujours d'accord avec eux, l'écologie n'est pas au cœur de leur démarche, mais ils font un excellent travail d'information, et nous avons besoin d'eux, comme nous avons besoin des dizaines de titres et de sites moins connus qui se battent jour après jour pour que l'information ne soit pas volée par les riches.

Lire aussi : [La vraie nature de l'actuel pouvoir](#)

Source : Hervé Kempf pour *Reporterre*

Dessin : © Tommy Dessine/*Reporterre*

- Emplacement : Accueil > Édito >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/L-Etat-fait-la-guerre-a-la-liberte>